



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA GRIGONNAISE**

SEANCE DU 12 MAI 2016

N°34-2016

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	ADMINISTRATION GENERALE
Présents	16	Syndicat Intercommunal des Transports Collectifs Région Châteaubriant - Nozay - Derval Modification des statuts
Votants	17	

◇ Convocation du 4 mai 2016 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil seize, le vendredi douze mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 mai, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire
Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL M Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY.

Absentes excusées : Mmes Sophie PERGELINE, Déborah MELISSON

Procurations : Déborah MELISSON donne pouvoir à Dominique GUICHARD

✍ Eric MADEC-PREVOST a été désigné secrétaire de séance.

Monique JAMIN donne lecture des nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal des Transports Collectifs de la Région de Châteaubriant - Nozay - Derval votés par le Comité Syndicat du SITC le 1^{er} février 2016.

La modification consiste à modifier le siège administratif et diverses mentions sont reprécisées dans les statuts.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité accepte la modification des statuts du SITC.

Pour extrait conforme, le 17 mai 2016

Le Maire,

Monique JAMIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGONNAIS

SEANCE DU 12 MAI 2016

N°35-2016

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES
Présents	16	Attribution du marché adapté « Produits de carrière et fournitures de voirie »
Votants	17	

◇ Convocation du 4 mai 2016 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil seize, le vendredi douze mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 mai, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire
Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL M Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY.

Absentes excusées : Mmes Sophie PERGELINE, Déborah MELISSON

Procurations : Déborah MELISSON donne pouvoir à Dominique GUICHARD

✍ Eric MADEC-PREVOST a été désigné secrétaire de séance.

Lionel TRIVIERE rappelle au Conseil Municipal qu'une convention de groupement de commandes a été signée entre les communes d'Abbaretz, La Grigonnais, Nozay, Puceul, Saffré, Treffieux et Vay pour les produits de carrière (Lot 1) et pour les fournitures de voirie (Lot 2).

Trois sociétés ont déposé une offre pour les produits de carrière (Lot 1). Après analyse des offres, la société la mieux disante est CHARIER CM (Herbignac).

Trois sociétés ont déposé une offre pour les fournitures de voirie (Lot 2). Après analyse des offres, la société la mieux disante est PUM (Reims).

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité décide de retenir ces deux sociétés et donne pouvoir à Madame le Maire pour signer les actes d'engagement.

Pour extrait conforme, le 20 mai 2016

Le Maire,

Monique JAMIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGONNAIS

SEANCE DU 12 MAI 2016

N°36-2016

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES
Présents	16	Attribution du marché adapté « Extension réhabilitation de l'école publique Les Marronniers » Lot 10
Votants	17	

◇ Convocation du 4 mai 2016 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil seize, le vendredi douze mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 mai, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire
Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL M Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY.

Absentes excusées : Mmes Sophie PERGELINE, Déborah MELISSON

Procurations : Déborah MELISSON donne pouvoir à Dominique GUICHARD

✍ Eric MADEC-PREVOST a été désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'entreprise ROUX a résilié par courrier en date du 17 mars 2016 le marché adapté (lot n°10) pour les travaux d'extension-réhabilitation de l'école publique Les Marronniers.

Une consultation a été relancée le 31 mars 2016.

Pour le lot 10 - Revêtements de sols collés et scellés - Faïence, trois entreprises ont déposé une offre.

Après analyse du lot, l'architecte a présenté son rapport d'analyse des offres aux membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal propose de retenir :

Lot 10 - Revêtements de sols collés et scellés - Faïence - Entreprise ECO-SOL OUEST (Prinquiau) pour 21 382,06 € HT pour la tranche ferme et 4 178,15 € HT pour la tranche conditionnelle.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le marché adapté avec l'entreprise retenue.

Les crédits sont prévus au Budget Primitif 2016 - opération 172.

Pour extrait conforme, le 17 mai 2016

Le Maire,

Monique JAMIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGONNAISE

SEANCE DU 12 MAI 2016

N°37-2016

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES Avenants n° 2 - Lots 2 et 13 Avenant n°3 - Lot 8 Marché adapté « Extension réhabilitation de l'école publique Les Marronniers »
Présents	16	
Votants	17	

◇ Convocation du 4 mai 2016 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil seize, le vendredi douze mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 mai, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire
Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL M Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY.

Absentes excusées : Mmes Sophie PERGELINE, Déborah MELISSON

Procurations : Déborah MELISSON donne pouvoir à Dominique GUICHARD

✍ Eric MADEC-PREVOST a été désigné secrétaire de séance.

Lionel TRIVIERE présente au Conseil Municipal des avenants concernant les lots n°2 - 8 et 13 du marché adapté « extension-réhabilitation de l'école publique » :

N° Lot	Titulaire	Montant HT Initial	Avenant			
			N°	Objet	Montant HT	Evolution
2 – Gros Oeuvre	ABTP	134 870,47	2	Encoffrements béton en renfort de la charpente existante	2 127,03	- 1,64 %
8 – Cloisons sèches	LEDUC	79 014,14	3	Doublage sur classe 2 et atelier 1	7 307,90	9,99 %
13 – Chauffage ventilation plomberie	SITHS	127 900,00	2	Remplacement réseau chauffage suite renforcement charpente	6 000,00	5,12 %

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- valide les avenants n°2 des lots n°2 et 13,
- valide l'avenant n°3 du lot 8,
- modifie le plan de financement en conséquence,
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

Pour extrait conforme, le 17 mai 2016

Le Maire,

Monique JAMIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA GRIGONNAIS**

SEANCE DU 12 MAI 2016

N°38-2016

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES
Présents	16	Acceptation de devis
Votants	17	

◇ Convocation du 4 mai 2016 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil seize, le vendredi douze mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 mai, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire
Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL M Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY.

Absentes excusées : Mmes Sophie PERGELINE, Déborah MELISSON

Procurations : Déborah MELISSON donne pouvoir à Dominique GUICHARD

✍ Eric MADEC-PREVOST a été désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal les différentes consultations menées pour des prestations à effectuer.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide :

le devis de l'entreprise LANDAIS (Mésanger) pour la réalisation de trottoirs route de l'Océan (entre l'angle du parking du cimetière et la rue Auguste Pasgrimaud) pour 5 157,50 € HT.

Les crédits sont prévus au Budget Primitif.

Pour extrait conforme, le 17 mai 2016

Le Maire,

Monique JAMIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 12 MAI 2016

N°39-2016

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES
Présents	16	Convention avec le CAUE pour un accompagnement sur l'aménagement de la rue Auguste Pasgrimaud
Votants	17	

◇ Convocation du 4 mai 2016 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil seize, le vendredi douze mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 mai, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire
Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL M Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY.

Absentes excusées : Mmes Sophie PERGELINE, Déborah MELISSON

Procurations : Déborah MELISSON donne pouvoir à Dominique GUICHARD

✍ Eric MADEC-PREVOST a été désigné secrétaire de séance.

Lionel TRIVIERE rappelle au Conseil Municipal les différents contacts pris pour une réflexion sur l'aménagement de la rue Auguste Pasgrimaud.

Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique) propose un accompagnement sur une étude d'aménagement et pourrait apporter son concours sur :

- le diagnostic urbain et paysager de la rue,
- l'analyse des enjeux de réhabilitation de cette entrée de bourg,
- l'élaboration d'un cahier des charges,
- l'accompagnement du recours à la maîtrise d'œuvre.

Une convention est proposée à la collectivité. Le coût financier de cet accompagnement est fixé à 1 400 €.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal donne pouvoir à Madame le Maire pour signer la convention avec le CAUE.

Les crédits sont prévus au Budget Primitif opération 215.

Pour extrait conforme, le 17 mai 2016

Le Maire,

Monique JAMIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGONNAIS

SEANCE DU 12 MAI 2016

N°40-2016

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	ADMINISTRATION GENERALE
Présents	16	Extension du cimetière
Votants	17	

◇ Convocation du 4 mai 2016 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil seize, le vendredi douze mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 mai, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire
Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL M Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY.

Absentes excusées : Mmes Sophie PERGELINE, Déborah MELISSON

Procurations : Déborah MELISSON donne pouvoir à Dominique GUICHARD

✍ Eric MADEC-PREVOST a été désigné secrétaire de séance.

Monique JAMIN rappelle l'historique des démarches effectuées pour mener le projet d'extension du cimetière.

Le cimetière actuel est arrivé à sa limite maximale de sépultures malgré une reprise de 22 concessions effectuée en 2014 et 2015. Il ne dispose pas actuellement d'un espace aménagé pour la dispersion des cendres et pour le recueillement digne des familles, ne dispose pas de colombarium ou possibilité d'installer de nouvelles caves-urnes (8 existantes à ce jour).

Le 29 juillet 2013, la société LITHOLOGIC a rendu son rapport sur le projet d'extension et l'étude géologique et hydrogéologique préliminaire.

Il est rappelé dans ce rapport que la commune comptait 1 500 habitants en 2013 (1 634 au 1/01/2016). Le cimetière actuel situé en zone agglomérée (ZM 61) arrive à saturation. Le projet d'extension concerne la parcelle contigüe au cimetière actuel (ZM 5 en partie) pour 1 000 m².

Conclusions du rapport de l'hydrogéologue « aux vues des éléments d'observation et au regard, en particulier, des notions d'hydromorphie, de creusabilité, de venues d'eau et de tenues des parois, rien, géologiquement et hydrogéologiquement parlant, ne s'oppose à l'extension du cimetière communal vers le secteur proposé. Toutefois, comme c'est classiquement le cas, il conviendra d'envisager un drainage des allées de façon à éviter, autant que possible, les percolations d'eaux stagnantes et ruisselantes au sein des sépultures ».

Par délibération n°73-2013 du 4 octobre 2013, le Conseil Municipal prend acte du rapport de l'hydrogéologue et transmet le dossier en Préfecture.

Après quelques échanges concernant l'usage de l'eau de deux puits à proximité (non utilisés pour l'alimentation humaine en eau potable), la Préfecture a répondu le 15 mars 2016 et l'ARS (Agence Régionale de Santé des Pays de Loire) le 24 mars 2016, faisant référence aux articles L.2223-1 et R.2223-1, précisant que la commune ayant moins de 2 000 habitants, la procédure d'autorisation préfectorale ne s'appliquait pas. Le Conseil Municipal a pouvoir pour décider du projet.

La municipalité souhaite que l'extension porte sur un aménagement paysager impliquant l'installation de mobilier pour le recueillement des familles, la création de caves-urnes et colombariums répondant à la demande des familles. Un espace paysager sera aménagé pour le « jardin du souvenir ».

La commission « cimetière » est chargée d'apporter des précisions sur cet aménagement.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide d'entreprendre les travaux d'extension du cimetière.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif opération 214.

Pour extrait conforme, le 26 mai 2016

Le Maire,

Monique JAMIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGONNAIS

SEANCE DU 12 MAI 2016

N°41-2016

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	ENVIRONNEMENT - FINANCES
Présents	16	Etude sur l'étang communal - Demande de subvention auprès de la Région
Votants	17	

◇ Convocation du 4 mai 2016 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil seize, le vendredi douze mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 mai, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire
Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL M Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY.

Absentes excusées : Mmes Sophie PERGELINE, Déborah MELISSON

Procurations : Déborah MELISSON donne pouvoir à Dominique GUICHARD

✍ Eric MADEC-PREVOST a été désigné secrétaire de séance.

Lors d'une précédente réunion de conseil, Monique JAMIN avait donné lecture d'un compte rendu d'étude du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Isac concernant le risque « inondation » de l'étang communal situé rue Auguste Pasgrimaud.

L'étang a été créé en 1983. Des évènements d'inondation se sont produits en juin 2008 et décembre 2013.

Sur demande des conseillers, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Isac a présenté plus en détail le dossier technique aux élus.

En conséquence, il est proposé de réaliser une visite technique approfondie avec une caractérisation du comportement hydraulique et la proposition d'actions en conséquence. La commune sera maître d'ouvrage de cette étude en tant que propriétaire de l'ouvrage. Il serait possible de solliciter une aide financière auprès de la Région.

Dans l'attente de constituer le cahier des charges relatif à cette étude, le Conseil Municipal donne pouvoir à Madame le Maire pour :

- Lancer l'étude et solliciter l'accompagnement du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Isac.
- Solliciter une demande de subvention après de la Région, par l'intermédiaire du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Isac.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif opération 216.

Pour extrait conforme, le 26 mai 2016
Le Maire,

Monique JAMIN